



Réanimation médicale

Par **padbol**, le **11/10/2021** à **22:59**

Bonjour

Je voudrais savoir si un médecin du service de réanimation a le droit de procéder un endormissement pour poser un cathéter au cou et une sonde urinaire ?

Je n'ai pas eu d'explication lorsque un médecin m'a balancé dans le service de réanimation dû à une lourdeur de soins journaliers, entre autre une hydratation qui a endommagé mes jambes. Pendant 86 h, j'étais figé sur un lit ? sans explication du traitement.

Merci pour vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **12/10/2021** à **08:11**

Bonjour,

Et qu'en pense votre médecin traitant ? lui a accès à votre dossier d'hospitalisation.

Par **padbol**, le **12/10/2021** à **13:09**

Merci Monsieur l'administrateur

Bonjour

je refais le point : le catheter a ce jour je l'ai toujours normal les infirmieres peinent pour faire un bilan sanguin et pose de cathe par voie veineuse d'ou ce cote de derniere minute que je dirais tres expeditif sans me demander mon avis forcement je ne voulais pas

la sonde urinaire a ete retire le 11/10/2021 a 11heure

ce qu'en le medecin traitant ect la aussi je suis depourvue de réponse ce medecin traitant X n'est pas mon medecin mais cela a été monté de toutes pièces

je pense le notifié au premier medecin lyonnais idem ce ,est pas mon medecin ni mon medecin traitant ni le mzdecin d'un suivi digestif a l'origine parisien je n'ai jamais eu une relation avec ce premier medecin une relation patiente /medecin simplement un desordre

tout a été tricot" entre eux sans mon consentement ?

Par **Eric 92**, le **12/10/2021** à **15:02**

je ne comprend pas votre problème ! Vous etes à l'hospital, en rea , donc les infirmiers font leur boulot si vous avez besoin de soin. Arretez de toujours penser a une conspiration contre vous.

Par **padbol**, le **13/10/2021** à **01:59**

bon vous voulez l'explication exacte je vais vous le dire clairement

j'ai un picc line dans mon corps qui a été infecté je l'ai signalé par mail des lors ce picc line est infecté il est impossible d'assurer l'alimentatin artificiel pharmaceutique qui est dun cout tres onéreux seulement des lors quil a ete signalé pas de réponse sur la semaine ecoulé ce qui ramène a dire que jetais non alimenté et ce pendant 13 jours voir plus avec un implant infecté voila le reel problème qui s'est posé et elles se sont manifesté en fin de semaine en me signifiant urgence oui bien sur dans ma situation urgence _ dans le 42 y a deux hopitaux opposés avec urgence seulement cest une perte de temps puisque mon parcours étant dans le 69 et pas de place daon j'ai poireauté plus de 13 jours avec une perte de poids de 6Kh je pèse 44kg donc je suis maigrichonne un squelette _ et le comble de l'absurdité elle assurent un désordre journalier d'un departement a departement ce qui est du grand n'importe quoi de tous les jours

elles medecins lyonnais voyez le desordre font appel a des ambulanciers pour venir a la maison pour assurer tensions si je me portais bien ect le probleme étant pas

comment un medecin peut donner ordre a une agence ambulance pour venir a mon domicile

pour contrôler tension température ect ors qu'importe la personne qui va me répondre ne pensez vous pas que ce n'est pas le rôle d'une ambulancière d'assurer la tension température me semble t il le rôle d'une agence d'ambulance c'est déplacer un patient d'un point A un point B point et non d'avoir un rôle de médecin ou je ne sais quoi après elle me dit l'ambulancière de me déshabiller je dis non elle insiste je redis non elle réinsiste non que cela craignais mais je ne comprenais pas elle n'est pas médecin alors je cède vs pensez bien je ne voulais pas qu'elle vise haut je retire mon vêtement et de son petit oeil me regarde comme si elle portait un diagnostic et me dit bien je la regarde comme une ambulancière peut tirer d'une conclusion visuelle de sbien ors qu'elle n'est pas médecin c'était plutôt de la curiosité ni plus ni moins et de là elle faisait sa marionnette elle est ambulancière et non médecin je peux très bien avoir un mal de ventre pour autant ne déterminait en aucun un examen ou un pré examen si cela nécessitait une entrée urgente en hôpital qu'on ne raconte pas des histoires et le jour d'après elle s'est refusé de venir pour me déposer comme convenue à l'hôpital et mon entrée 14 jours après avec une infection - après la suite aussi désagréable et pitoyable en réanimation c'est pareil quand j'étais en réanimation j'étais censée d'être à nue ce que j'ai refusé et le médecin ne m'a laissé guère de choix et je vous avouerais j'ignore comment et par quel méthode il s'est pris pour me faire endormir sans même m'en apercevoir ce qui me semblerait pas légal et en effet il ont retiré le picc line infecté et m'ont placé un cathéter au cou sans explication donc pour ce qui n'est de la réanimation c'était préparé le médecin je pense prenait des risques inconsidérés d'un port du picc infecté je pouvais mourir ou je ne sais quoi le corps évolue c'était forcément sous sa responsabilité

et enfin ben oui le 13/11/2021 A 7H30 un nouveau picc line sera mis je dois être alimenté ?

DONC ERIC92 les erreurs médicales c'est tous les jours elles font 100km pour assurer un désordre de santé ? et oui

Par **amajuris**, le **13/10/2021** à **10:50**

padbol,

vos messages sont toujours aussi incompréhensibles.

aucun signe de ponctuation dans votre dernier message de plus de 30 lignes, comment voulez-vous qu'on comprenne quoique ce soit !

salutations

Par **padbol**, le **13/10/2021** à **11:36**

Monsieur le modérateur

faut pas regarder les points de ponctuation la n'est pas le probleme

deux questions

est ce que une ambulancière a pour role de deplacer un patient par avis medical d'un point A un point B ou a t elle aussi un role de medecin ?

et la seconde question en plus court peut on porter un pic line infecté plus de 14 jours est il consciencieux au regard des medecins ce que j'encours des lors il y a un corps étranger infecté ? voila

et la c'est en plus court

En esperant que ce soit compréhensible _____merci

Par **amajuris**, le **13/10/2021** à **13:25**

les messages doivent être rédigés dans un français corrct.

l'absence de ponctuation est donc nécessaire dans la langue française écrite pour que celle-ci soit compréhensible.

j'arrête la ma contribution.

Par **padbol**, le **13/10/2021** à **23:29**

Bonjour,

Peux t-on me dire si j'ai le droit de refuser lorsque l'on met des poches de sang x2 et du phosphore

l'infirmière n'est que exécutante -

Pas d'entretien absence comme d'habitude de communication - aucun document consultable

C'est tres choquant et si pas d'accord on vous met au placard des 4 murs c'"est tres expeditif dans la ville de lyon

ca va dynamiser les services contre vous c'est leur méthode de travail ?